

BILAN DES COMITES D'HYGIENE ET DE SECURITE MINISTERIEL POUR LES ANNEES 2004-2005-2006

Ce document est établi à partir de l'ordre du jour de chacune des séances de CHSM qui se sont déroulées au cours des 3 années du précédent mandat. Sont donc considérées les séances qui se sont déroulées entre l'arrêté du 29 avril 2004 et l'arrêté du 14 mai 2007 fixant le nombre de sièges accordés aux organisations syndicales représentatives au comité d'hygiène et de sécurité ministériel soit 7 séances au total :

- le 28 octobre 2004 ;
- le 12 mai 2005 (absence de quorum, séance reportée au 3 juin) ;
- le 3 juin 2005 ;
- le 13 décembre 2005 ;
- le 17 mai 2006 ;
- le 19 octobre 2006 ;
- le 30 janvier 2007.

Certains sujets avaient déjà fait l'objet de travaux lors du mandat précédent :

- la mise en place de l'inspection de l'hygiène et de la sécurité ;
- la prévention du harcèlement moral, de la souffrance et de la violence au travail ;
- le suivi de la médecine de prévention dans les services déconcentrés.

Ce bilan se compose d'une part des points examinés à l'ordre du jour des différentes séances de CHSM par ordre chronologique, et d'autre part, des principaux travaux du CHSM au cours du dernier mandat.

ORDRE DU JOUR DES DIFFERENTES SEANCES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

Séance du 28 octobre 2004 :

- mise en place de l'inspection d'hygiène et de sécurité ;
- suite du rapport sur la souffrance et la violence au travail ;
- avancement du suivi des services déconcentrés en matière de médecine de prévention ;
- programme national de prévention.

Séance du 3 juin 2005 :

- examen du projet de circulaire sur la souffrance et la violence au travail ;
- point sur la mise en oeuvre du document unique ;
- communication de M. Xavier Roy sur la mission de l'inspection générale de l'administration sur le fonctionnement des CHS ;
- rapport d'activité du médecin de prévention pour l'année 2003 ;
- accidents du travail : suivi administratif vers le service paye ;
- maladies professionnelles (reconnaissance, démarches....) ;
- mise en place d'un groupe de travail sur la question des personnes handicapées ;
- mise en place d'un groupe de travail sur la sécurité incendie au MCC ;
- mise en place d'une cellule de crise psychologique ;
- état de la médecine de prévention dans les établissements et écoles d'architecture ;
- suivi social des agents en région ;
- point sur les registres d'hygiène et de sécurité ;
- point sur la formation des membres du CHS.

Séance du 13 décembre 2005 :

- intervention du major Piriou sur la sécurité incendie ;
- charte alcool ;
- suivi de la circulaire souffrance au travail et réflexion sur la mise en place d'une cellule psychologique ;
- suivi de la mise en place du document unique (DUERP) ;
- rapport annuel 2004 du médecin coordonnateur du service de médecine de prévention ;
- rapport annuel 2004 de l'inspecteur général chargé de l'hygiène et de la sécurité ;
- rapport de l'inspection sur le fonctionnement des CHS et synthèse des bilans CHS ;
- information sur les mesures de prévention envisagées contre une pandémie grippale.

Séance du 17 mai 2006 :

- suivi de la circulaire souffrance au travail ;
- information sur la politique ministérielle menée en faveur des personnes handicapées par Mme Sandrine Sophys-Veret chargée de mission Culture-Handicap ;
- information sur le bilan ministériel concernant l'amiante par M. François Tréhen (BPI) et le docteur Claire Nodarian ;
- recommandations de M. Xavier Roy sur le fonctionnement des CHS ;
- information sur la pandémie grippale par le Docteur Muriel Lang.

Séance du 19 octobre 2006 :

- information sur le bilan ministériel concernant l'amiante ;
- bilan de la circulaire souffrance au travail, synthèse des réponses demandées aux services ;
- présentation d'un plan de recrutement des personnes handicapées ;
- présentation du programme national de prévention 2007.

Séance du 30 janvier 2007 :

- accessibilité et évacuation des personnes handicapées par le Major Piriou ;
- propositions concernant le développement durable par M. Michel Ricard ;
- interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif ;
- rapport annuel de M. Xavier Roy ;
- rapport annuel du service de médecine de prévention ;
- bilan d'activité des CHS et statistiques relatives aux accidents du travail et maladies professionnelles.

PRINCIPAUX TRAVAUX DU CHSM AU COURS DU DERNIER MANDAT APPROCHE THEMATIQUE

1. Inspection en matière d'hygiène et de sécurité

La réorganisation du service de l'inspection d'hygiène et de sécurité avait fait l'objet d'un examen en CHSM le 16 décembre 2003 et d'une circulaire en date du 30 mars 2004. Cette réforme a été mise en oeuvre progressivement au cours du mandat précédent du CHSM, avec notamment le recrutement de 5 inspecteurs rattachés à l'inspection générale de l'administration des affaires culturelles. (voir tableau)

2. Médecine de prévention dans les services déconcentrés

Le suivi médical des agents dans les services déconcentrés a progressé de manière sensible au cours des 3 dernières années. Une convention a été passée entre le MCC et le MINEFI pour les services déconcentrés le 1^{er} juin 2005 et il a été demandé aux établissements publics administratifs de passer convention avec des services inter-entreprises ou inter-administrations. Aujourd'hui, la quasi-totalité des agents du ministère sont suivis par la médecine de prévention.

3. Prévention du harcèlement moral, de la souffrance et de la violence au travail

Le groupe de travail sur la souffrance et la violence au travail a remis son rapport le 15 septembre 2003. Ce rapport a donné lieu à une présentation et à un débat en CHSM le 1er décembre 2003. A l'issue de ce débat, le principe d'une circulaire «fondatrice» a été retenue. Cette circulaire sur la prévention du harcèlement moral, de la souffrance et de la violence au travail a été élaborée en concertation avec les organisations syndicales et diffusée le 13 juillet 2005 à l'ensemble des services. Elle est consultable sur Sémaphore. Une grille de suivi a été élaborée et a permis de suivre la mise en oeuvre de ces instructions. Un premier bilan d'application de cette circulaire a été présenté en CHSM le 19 octobre 2006. Le deuxième sera présenté au cours de la prochaine séance.

4. Document unique d'évaluation et de prévention des risques professionnels (DUERP)

Ce point a été présenté en séance du CHSM le 3 juin 2005. Une circulaire d'information sur la mise en place du document unique a été diffusée à l'ensemble des services le 5 juillet 2005. La mise en place du DUERP était une des priorités du programme de prévention pour l'année 2007.

5. Fonctionnement des CHS

Par note du 11 mai 2005 le directeur du cabinet du ministre a demandé à l'inspection générale des affaires culturelles de présenter un état du fonctionnement des comités d'hygiène et de sécurité du ministère de la culture et de proposer les améliorations qui pourraient y être apportées. M. Xavier Roy a rendu son rapport en décembre 2005. Celui-ci a été présenté en séance de CHSM le 13 décembre 2005. Le 25 janvier 2006 une réunion s'est tenue entre l'administration et les organisations syndicales pour étudier ensemble la suite à donner à ce rapport. Il a été décidé que les recommandations émises par M. Xavier Roy pour le fonctionnement des CHS feraient l'objet d'une synthèse et qu'elles seraient transmises aux services avec une circulaire en fin d'année. Ces recommandations ont été transmises aux services le 28 septembre 2006.

6. Handicap

- La politique ministérielle menée en faveur des personnes handicapées a été présentée en CHS par Mme Sandrine Sophys-Veret, chargée de mission Culture-Handicap.
- Les modalités d'accessibilité et d'évacuation des personnes handicapées ont été présentées en séance de CHS par le Major Piriou. Un guide proposant une synthèse de la réglementation sur l'accessibilité et l'évacuation des personnes handicapées et indiquant les mesures à prendre et les solutions à envisager a été transmis aux services le 25 avril 2007.
- Actuellement, le bureau des affaires sociales en liaison avec les services gestionnaires travaille à l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel pour le recrutement des personnes handicapées. Une personne spécialement en charge de ce dossier a été recrutée en avril 2007 au bureau des affaires sociales.

7. Amiante

Le suivi du bilan ministériel concernant l'amiante est présenté régulièrement en séance de CHS. Le bureau de la politique immobilière et le service de médecine de prévention ont présenté à la séance du CHSM du 17 mai 2006 le bilan de l'enquête 2005 transmis au ministère de la fonction publique. Un complément d'information ainsi que les derniers résultats de l'enquête ont été présentés à la séance suivante soit le 19 octobre 2006.

8. Tabac

Une circulaire relais concernant l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif et reprenant les directives de la circulaire de la fonction publique du 27 novembre 2006 a été transmise aux services le 5 janvier 2007. Elle a été présentée au CHSM le 30 janvier 2007 pour information.

9. Développement durable

M. Michel Ricard, haut fonctionnaire chargé de la stratégie nationale de développement durable a présenté au CHSM, lors de sa séance du 30 janvier 2007, des propositions applicables à l'ensemble des administrations, de façon à adopter une démarche éco-responsable.

10. Plan de prévention

Une circulaire d'information concernant l'obligation de mettre en oeuvre un plan de prévention en cas d'intervention d'entreprises extérieures a été transmise aux services le 25 janvier 2007.

11. rapports annuels et statistiques

Chaque année sont présentés en CHSM : le rapport annuel du service de médecine de prévention, le rapport annuel de l'inspecteur général chargé de l'hygiène et sécurité, le bilan des CHS et les statistiques concernant les accidents du travail et les maladies professionnelles.

12. programme national de prévention des risques professionnels

Le programme national de prévention ministériel est présenté chaque année en CHSM. Le programme pour l'année 2007, a défini l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif comme un thème prioritaire, les modalités de mise en place de cette interdiction devant être appliquées dès le 1^{er} février 2007. Le programme national de prévention propose ou rappelle les principaux thèmes prioritaires qui doivent être mis en oeuvre par l'ensemble des services au titre de l'année suivante et fixe des échéances. Pour 2007, il s'agissait de finaliser le DUERP, le plan de prévention du risque routier et de rappeler l'obligation pour les chefs de service de mettre en place des plans de prévention en cas d'intervention d'entreprises extérieures. Il a été demandé aussi de poursuivre les actions entreprises concernant la lutte contre l'alcoolisme, la prévention du harcèlement moral, de la souffrance et de la violence au travail et le recensement des bâtiments contenant de l'amiante et les personnels ayant été exposés.